

ACTION 47 DEVELOPPEMENT DES LAISONS DOUCES PAR LES COMMUNES

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > Fonds propres des communes concernées par l'action
- > Contrat Régional d'Agglomération

Résultat attendu

- > Développer le linéaire de liaisons douces.

DESCRIPTIF

• Développement d'un réseau de liaisons douces à Bourges

Depuis plusieurs années, la ville de Bourges s'est engagée dans une démarche visant à favoriser l'usage du vélo pour les déplacements sur son territoire. Ainsi, un système de prêt de vélos a été mis en place au cours de l'année 2010.

En parallèle, la Ville de Bourges met en place un réseau de liaisons douces dont l'objectif, à terme, est d'offrir la possibilité d'aller d'un point à un autre de la ville, en utilisant des voies mixtes pour piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, sur un parcours sécurisé et respectueux de l'environnement.

Un programme annuel d'intervention, sur des sections à réaliser allant de 2.5km à 5km, a été défini pour la période 2011-2014.

• Création d'un réseau de liaisons douces à Saint-Doulchard

Afin de favoriser la pratique de la marche et du vélo dans le cadre des déplacements quotidiens des dolchardiens, la commune de Saint-Doulchard a décidé de créer sur son territoire un réseau de liaisons douces qui permettra de relier entre eux les principaux pôles de la commune. Ce réseau permettra non seulement les déplacements domicile-travail mais aussi ceux à vocation de loisirs.

PILOTE

- Les communes concernées.

PARTENAIRES

Bourges Plus, Région Centre.

Calendrier prévisionnel

2011-2015 (ville de Saint-Doulchard)

- Etudes, maîtrise d'œuvre et honoraires ;
- Aménagement de liaisons douces ;

- Aménagements paysagers ;
- Mobilier urbain

2011-2014 (ville de Bourges)

- Etudes, maîtrise d'œuvre et honoraires ;
- Aménagement de liaisons douces : réalisation de la voirie et des enrobés (composés d'un liant végétal) ;
- Aménagement paysagers et mobilier urbain (selon les sections) : installation de barrières, aménagement des espaces verts.

2011

- 2,8 km reliant le chemin de Villeneuve au Plan d'eau du Val d'Auron

2011-2012

- Plan d'eau - avenue de Dun

2012-2022

- Raccordement du Moulon au quartier de la Gare

BUDGET PRÉVISIONNEL

Projet	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération (H.T.)	Financement Contrat Régional d'Agglomération
Création d'un réseau de liaisons douces	Saint-Doulchard	876 472 €	30% soit 262 942 €
Développement d'un schéma de liaisons douces	Bourges	2 400 000 €	30% soit 720 000 €

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

✓	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables